

ÉCRIRE UN ROMAN

Stage : oser la créativité, maîtriser les techniques narratives

DESSCRIPTIF

La séance introductive de ce stage sera consacrée à la mise en lumière de vos motivations, pente naturelle d'écriture etc. Lors des séances suivantes, nous aborderons les principaux points techniques de l'écriture d'une fiction longue.

Afin d'appliquer ces règles narratives, **chacun.e débutera son propre chantier d'écriture d'un roman**. Chaque point technique, étayé par de nombreux textes d'écrivains – littéraires et méthodologiques - sera donc étudié de façon théorique et pratique, avec une mise en application concrète à travers l'écriture de chapitres ou scènes et l'analyse collective des différentes productions.

Ce stage exigeant et passionnant demande un réel engagement de votre part : régularité, ponctualité, acceptation du travail en individuel et en collectif (écoute, bienveillance, implication, retours...).

Les inscriptions sont limitées à 6 personnes pour permettre à chacun et chacune de développer son projet de roman dans les meilleures conditions.

ANIMATION

Sylvie Callet, écrivaine, coach littéraire, consultante en écriture - atout-ecriture.fr

OÙ ? QUAND ?

5 lundis de 10 h à 16 h (= 10 séances) – 3 participants minimum, 6 maximum.

Dates : lundis 14 novembre + 12 décembre 2022, lundis 16 janvier, 13 mars + 8 mai 2023 + bilan-goûter partagé à l'issue de cette dernière séance.

Adresse : les journées de stage ont lieu Papyrus 102 Rue Lamartine 69400 Villefranche-sur-Saône (derrière la gare, atelier au fond du jardin).

PRÉREQUIS

Connaître les ateliers d'écriture, adhérer à leur fonctionnement.

Tous les participants partent du même point « zéro », ne pas apporter d'écrit.

À NOTER !

Engagement pour l'ensemble des séances. Aucune séance manquée ne sera transmise ni remboursée, sauf en cas de longue maladie (certificat médical à l'appui).

Un stage complémentaire pourra vous être proposé en année II.

MATÉRIEL DEMANDÉ

- Support pour écrire (feuilles, grand cahier... au choix) + trousse garnie.
- Pochette pour classer les nombreux documents remis et produits.

INSCRIPTION

Inscription assortie d'arrhes + adhésion 22-23 **ouverte du 1^{er} au 30 juin et du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre 2022.** **Formulaire d'inscription à compléter en page 2.**

TARIF - règlement par **chèque(s)** à l'ordre d'Écriture & Papyrus ou **virement*** : 450 €

Arrhes : 150 € + Solde à remettre le premier jour du stage : 300 € ou 6 chèques de 50 € datés du jour - encaissés le mois de votre choix (à inscrire au verso du chèque) + Adhésion membre de soutien 2022-2023 : 8 € minimum.

***Règlement par virement bancaire :**

Assoc. Écriture & Papyrus BIC AGRIFRPP878 - IBAN FR76 1780 6008 6573 6788 6400 019



*

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2022-2023
à imprimer et renvoyer complété, daté et signé à :
Écriture & Papyrus, 102 rue Lamartine, 69400 Villefranche-sur-Saône

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel portable :

Adresse e-mail (obligatoire, écrire lisiblement) :

Personne à contacter si problème (nom + tel) :

Je m'inscris à l'atelier ou stage intitulé : **ÉCRIRE LE ROMAN**

qui aura lieu (date-s-) **lundi 14 novembre, 12 décembre 22, 16 janvier, 13 mars, 8 mai 23**

Je joins à mon inscription **un chèque d'arrhes d'un montant de 150 euros** à l'ordre d'Écriture & Papyrus.

Si je ne suis pas encore adhérent(e) pour l'année scolaire en cours, je joins à mon inscription **un chèque d'adhésion séparé, d'un montant de 8,00 €** minimum, libellé à l'ordre d'Écriture & Papyrus.

Mon chèque d'adhésion de membre de soutien sera encaissé dans tous les cas.

Un numéro d'adhérent me sera attribué pour l'année scolaire en cours.

Je recevrai une **confirmation d'inscription + notice explicative si besoin** environ **une semaine avant le début de l'atelier ou stage. Merci d'être patient !**

*En cas d'annulation de l'atelier ou stage par Écriture & Papyrus (si le nombre de participants inscrits n'est pas suffisant) ou en cas de refus d'inscription (si le nombre maximum de participants est atteint) je serai prévenu(e) par courriel ou téléphone et **mon chèque d'arrhes sera détruit. En cas d'annulation de ma part, mon chèque d'arrhes sera encaissé par Écriture & Papyrus, sauf annulation en cas de raison grave (justificatif exigé).***

Pour les ateliers réguliers et stages de plusieurs jours : les séances manquées ne donneront lieu à aucun remboursement ou dédommagement.

Les séances qui ne pourraient avoir lieu en présentiel (pour cause de confinement ou autre empêchement majeur) seront soit reportées à une date ultérieure, soit remplacées par des séances par e-mail et/ou par conférence téléphonique.

*La cotisation annuelle – septembre à août - obligatoire et nominative, est fixée à **8 euros minimum.***

Date

Mention à recopier : « Bon pour accord »

Signature